



## MANIFESTE

**ALERTE : Le futur du travail s'écrit dans les espaces de coworking mais ils risquent de ne plus être là pour le voir !**

### Manifeste CoAlpin :

#### intégration urgente des espaces de coworking dans le plan de relance

CoAlpin, réseau d'espaces de coworking couvrant l'arc alpin de Thonon à Grenoble, s'associe au cri d'alarme lancé par un collectif composé d'espaces de coworking indépendants bordelais<sup>1</sup>. Ils subissent une baisse d'activité sans précédent : leurs gérants appellent les pouvoirs publics à s'appuyer sur les tiers-lieux qui constituent une des réponses à la sortie de crise.

#### **Le soutien aux espaces de coworking doit faire partie du plan de relance !**

Dix mois après le début de la crise sanitaire, nos coworkings indépendants font face à une situation extrêmement précaire. Nos charges fixes sont restées les mêmes, car, contrairement au confinement du printemps 2020, nous ne sommes pas sous le coup d'une fermeture administrative : nous ne bénéficions donc actuellement d'aucune baisse de loyer ou d'aide du fonds de solidarité.

Nous estimons avoir joué le jeu et respecté à chaque fois les consignes gouvernementales : fermeture administrative et mise en conformité de nos locaux avec les protocoles les plus stricts. Une baisse de fréquentation directement imputable à la crise sanitaire et économique et l'encouragement au télétravail à domicile uniquement ont entraîné une baisse de nos chiffres d'affaires d'environ 30% sur l'année 2020. Cette tendance se poursuit sur ce début d'année 2021.

#### **Des espaces de coworking indépendants au cœur d'un écosystème porteur.**

Contrairement aux nouveaux espaces de coworking qui ont poussé ici et là dans les métropoles, nous ne sommes adossés à aucun grand groupe immobilier. Nous sommes des TPE et des

---

1

<https://www.coolworking.fr/blog/le-soutien-des-espaces-de-coworking-doit-faire-partie-du-plan-de-relance/>

associations. Nous sommes entrepreneurs. Que nous soyons basés en zone urbaine ou en territoires ruraux, nous contribuons tous au développement socio-économique local. Nous avons choisi de créer des lieux à taille humaine, pour favoriser l'innovation et les synergies entre travailleurs de différents secteurs. Nous croyons fermement que le futur du travail s'écrira dans les espaces de coworking:

– D'une part, parce que le coworking permet aux salariés et indépendants de travailler dans des conditions optimales, à la fois matérielles et sociales. Le lien humain de nos espaces de travail partagés est source de créativité et de motivation, de décloisonnement des secteurs, de collaborations multiples. A l'inverse, la crise est en train de montrer les effets dangereux du télétravail à domicile sur le long terme : pathologies liées à une ergonomie défailante, risque d'isolement, démotivation, effacement progressif de la frontière vie professionnelle/vie privée. La réalité du télétravail à la maison, c'est qu'il est incompatible avec la garantie de la qualité de vie au travail.

– D'autre part, parce que le coworking offre une flexibilité particulièrement recherchée par les entreprises : un engagement limité, une possibilité d'agrandir ou de réduire la voilure à tout moment, et un coût de revient souvent inférieur à celui d'un local. Cette prestation clé en main est par ailleurs vertueuse en termes de pratiques RSE : réduction de l'impact environnemental (via la mutualisation des services et la réduction des déplacements pendulaires) et grande qualité de la vie au travail (notre cœur de métier !)

Avant la crise, le coworking était déjà la réponse à ces problématiques, il le sera d'autant plus que le télétravail s'est massivement généralisé et qu'une majorité de salariés souhaite qu'il se pérennise. Sans conteste, le coworking sortira renforcé lorsque la crise sera derrière nous. Il faut à ce titre qu'il devienne un élément incontournable de cette évolution sociétale.

Selon l'Accord national interprofessionnel du 24 novembre 2020 pour une mise en œuvre réussie du télétravail, "le télétravail peut s'exercer au lieu d'habitation du salarié ou dans un tiers-lieu, comme par exemple un espace de coworking, différent des locaux de l'entreprise (...)  
*En tout état de cause, la mise en œuvre du télétravail doit être compatible avec les objectifs de performance économique et sociale de l'entreprise."*

**Le succès de cet accord passera par trois mesures que nous appelons de nos vœux :**

- 1) S'appuyer sur le professionnalisme des espaces de coworking pour leur permettre de recevoir leurs abonnés ainsi que de nouveaux télétravailleurs lors des périodes de confinement.
- 2) Encourager les employeurs à participer aux abonnements en espaces de coworking au même titre qu'ils sont encouragés à participer aux frais liés au télétravail à domicile de leurs salariés

(connexion internet, équipement, etc.) ou aux frais de transports (désormais inexistantes avec le télétravail)

**3)** Inclure, dans le cadre des dispositifs d'aide à la création d'entreprises dispensés par Pôle emploi et les CCI, un abonnement de trois à six mois à un espace de coworking.

L'entrepreneuriat est l'une des clés de la relance économique. La fermeture de nombreuses entreprises va entraîner des reconversions, parmi lesquelles de nouvelles vocations d'entrepreneur-e. Or, le lancement d'une entreprise est un chemin semé d'embûches, un virage crucial que l'espace de coworking permet d'accompagner sereinement. Parce qu'il regorge de partages d'expériences et de réseaux professionnels, l'espace de coworking est un terreau fertile pour l'entrepreneuriat.

Nous appelons donc nos élus, locaux et nationaux, à inclure le coworking dans la stratégie de relance économique via ces trois propositions qui conditionnent à la fois la survie de nos espaces de coworking et contribuent pleinement à la reprise économique.

### **Signataires de ce manifeste**

Coworkimmo Annemasse, Haute Savoie - Amélie Durand  
Cowork In Grenoble - Mathieu Genty  
Cowork In Voiron - Marine Simon  
Entrelac Coworking, Annemasse, Haute-Savoie - Marion Majou  
Le MeltingSpot, Thonon les Bains, Haute-Savoie - Monique Pariat  
Le Pêlé coworking, Haute-Savoie - Cathy Neyrinck  
Open Work, Fillinges, Haute-Savoie - Lionel Gervait  
079, Chambéry - Rose Guinard

### **MANIFESTE COALPIN | Février 2021**

Contact : [teletravail@coalpin.fr](mailto:teletravail@coalpin.fr) / 09.72.31.22.71

*CoAlpin est un collectif d'espaces de coworking de l'arc alpin français (Isère, Savoie et Haute-Savoie) créé en 2018 et structuré en association depuis septembre 2020.*

**Notre dénominateur commun ?** *La rencontre et le partage entre travailleurs au sens large.*

*Ce maillage coopératif entre nos espaces a pour objectif :*

- *Mutualiser : nos moyens / nos compétences / nos expériences*
- *Favoriser les liens et l'entraide entre nos utilisateurs*
- *Nous donner une visibilité et aux tiers-lieux en général*